

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 24 AVRIL 2026 au ZOODYSSÉE de CHIZÉ :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Les années se suivent, c'est incontestable ; s'il y a de nombreux évènements qui se répliquent presque à l'identique, il y a aussi de nombreux épisodes de survenue brutale, qui nécessitent une réactivité dans l'urgence afin de répondre au mieux aux circonstances.

Une AG c'est aussi l'occasion pour le président et son équipe de rencontrer les adhérent(e)s. Et pour ceux qui se donnent la peine de se déplacer, l'opportunité de poser leurs questions mais aussi de faire des propositions d'amélioration de leur structure, voire de proposer des solutions innovantes vu les nombreux problèmes rencontrés. Car nous n'avons pas la "science infuse".

Même si le "mot syndicat" a parfois une consonance péjorative, c'est la dénomination qui marque bien nos orientations stratégiques, puisque nous sommes un "*groupement constitué pour la défense collective de nos intérêts forestiers*". Il fonctionne 'en démocratie' c'est à dire que le président travaille (un peu) en s'appuyant sur l'équipe constituée par le Conseil d'Administration de 22 membres, et son Bureau composé de 4 Vice-Présidents (1 par département), d'un Trésorier, d'un Secrétaire, et de notre représentant au CA du siège national de FRANSYLVA depuis 2025 Jean Deniau ; ce dernier a pris la suite de Bruno de Lassus, qui a œuvré pendant plusieurs années, mais s'est trouvé atteint par la limite d'âge.

Je n'oublie pas nos Administrateurs qui se dévouent pour représenter le Syndicat...

Bien sûr, je salue l'action des groupements techniques (GDF, CETEF, BOISYLV), et je ne saurais trop insister sur l'importance pour les forestiers d'adhérer au syndicat, dont la mission est complémentaire et qui intervient sur d'autres spectres.

Mais parlons FORÊTS, de nos forêts de l'ex Poitou-Charentes qui, en 2025, n'ont pas trop mal supporté les aléas climatiques, peu dramatiques ; même le récent NILS n'a trouvé que quelques tiges éparses dans notre région. Les terrains saturés en eau ont aussi certainement joué dans l'instabilité de l'enracinement. Le feu reste une préoccupation importante, mais progressivement, les départements mettent à jour leur PDPFCI (*1). On se rend compte que l'activité agricole est également en cause dans certains départs de feux.

Votre syndicat participe aux réunions préparatoires de ces plans.

Voici quelques résultats pour les départs de feux.

En Charente, le Syndicat et la Fondation Fransylva ont apporté leur soutien à des actions axées sur la lutte anti incendie proposées par notre V-P Dominique de Castelbajac. Nous le remercions car c'est aussi un moyen de communication pour notre Fédération.

Dans ce domaine, il faut bien entendu espérer que les opérations d'OLD (*2) seront suivies ; je rappelle ici qu'elles sont pour la plus grande part à la charge des propriétaires d'immobilier bâti.

L'an passé, nous avons fait notre AG à Angoulême, dans le splendide amphithéâtre du Crédit Agricole. Une organisation parfaite et je profite pour remercier à nouveau nos intervenants tout

particulièrement sur le “logiciel de gestion forestière SYLVAMAP”, mais aussi la prestation très dynamique du nouveau président de Fibois Nouvelle-Aquitaine Jean-Marc MEYER, qui est également président national.

A cette occasion, nous avons reçu la Médaille du Mérite Agricole ; merci à Jean Louis Léonard d’avoir accepté cette mission et de l’avoir exécuté dans la plus pure tradition républicaine.

Malgré un effort financier important, notre animation et le choix d’un site de qualité pour cette AG, nous avons un peu de regret de ne pas avoir remporté une audience plus nombreuse. Il est vrai que je retrouve souvent des têtes connues.

Je les remercie de leur fidélité et de leur soutien.

Pour tenir compte de la sociologie de nos adhérents, nous sommes revenus au bon vieux papier pour les convocations et l’appel des cotisations (avec une enveloppe réponse systématiquement jointe à l’envoi). Ce mode d’envoi est plus coûteux, mais les résultats sont là.

Malheureusement, faute de moyens, ce qu’il est possible de faire pour les obligations administratives n’est pas encore possible pour d’autres documents, c’est la raison pour laquelle nous avons besoin d’une adresse mail pour l’ensemble de nos adhérents. Il va de soi que les coordonnées qui nous sont confiées sont à usage purement interne, et ne seront jamais communiquées à des fins publicitaires.

En 2026, le taux de retour de l’appel des cotisations était de 80% à 2 mois.

Depuis la dernière AG, votre Conseil d’Administration s’est réuni 3 fois en présentiel, et le Bureau 3 fois en Visioconférence.

Relativement étendue, notre Région a pour épice centre l’espace Poitou-Charentes (ex Ruralies). Mais nous essayons de nous réunir dans les 4 départements, pratique qui retient l’agrément de nos administrateurs ; c’est aussi une occasion d’aller découvrir de nouveaux territoires, et donc de nouvelles modalités de gestion. Au cours de l’année écoulée, nous avons travaillé au Château de la Planche chez Jean Deniau (Vienne), à Cognac (Charente) sur le magnifique site du CHAIS MONNET, et presque les pieds dans l’eau, fin janvier à la Grande Terrasse de Châtelailon (Charente-Maritime). A cette dernière occasion, nous avons accueilli Madame Annick JACAUD, qui devrait rejoindre le Conseil d’Administration lors de l’élection des Administrateurs.

Cette année a été particulièrement studieuse et animée avec la mise place de notre nouvelle organisation.

Marie LACOUTURE s’est investie complètement dans sa fonction de secrétariat. Même si elle a la fibre forestière, il lui a fallu découvrir toutes les facettes du syndicalisme forestier, mais aussi le “logiciel de gestion” de la Fédération, d’un abord plutôt singulier ; enfin, la période d’envoi des appels à cotisation, de traitement des retours (très volumineux compte tenu des besoins d’actualisation parcellaires pour les assurances), d’envoi et de traitement des convocations à l’AG a été particulièrement chargée. Nous allons pouvoir souffler en mai.

Mickaël MARTIN, lui, a en charge la Trésorerie. Il vous présentera son rapport financier, un document particulièrement important pour le Syndicat qui frise les 1000 adhérents ; notons que, si l’on considère le nombre des GF (*3), il concerne pratiquement plus de 2500 personnes.

Enfin, David LENOIR exerce les fonctions de Secrétaire, tâche qu’il assume de son mieux malgré une période particulièrement ardue sur le plan professionnel.

Je reviens sur les changements de notre secrétariat administratif. Nous avons donc maintenant une indépendance complète avec Marie LACOUTURE, qui consacre environ 500 heures annuelles à notre Syndicat.

Evidemment, cette année il a fallu mettre les bouchées doubles, revoir tout de A jusqu'à Z, ce qui était loin d'être une mince affaire. Il était aussi nécessaire que Madame LACOUTURE puisse acquérir un minimum de connaissances sur notre structure. Elle a donc participé aux séminaires de formation de la Fédération, ainsi qu'à nos CA.

Pour le trésorier Mickaël MARTIN la reprise des comptes n'a pas posé de problèmes majeurs, c'est plus avec un organisme bancaire qu'il a fallu avoir une patience d'ange. Et je lui tire mon chapeau pour sa gestion...Il suffit de regarder son bilan et les rapports des fonds placés...

Nous avons aussi un nouveau vice-président en Charente. Dominique de Castelbajac a pris le relais de Pierre Landré, permettant à ce dernier de lever le pied après de nombreuses années d'implication.

Il garde dans son pré carré les problèmes de Responsabilité Civile et les contentieux (et comme par hasard, ils ne manquent pas) et bien sûr la fiscalité forestière dont il est fin connaisseur.

Nos actions, nous ne devons pas l'oublier, nécessitent d'importants déplacements et du temps passé en "bénévolat". Pour illustrer le propos, et à l'occasion d'une réunion du Comité Paritaire Forestiers Chasseurs – c'était le 24 novembre 2025 à Périgueux – j'ai passé 1 journée complète, avec 473 km de trajet pour 2h30 de réunion !!! Mais difficile de faire la chaise vide !

(Rappel de l'étendue de notre Région : 267 km du Nord au Sud –Montreuil Bellay/ la Clotte
230km d'Ouest en Est (les portes en Ré /Montroulet)

La coopérative Alliance, sur son secteur de Smarves, a vu le départ de son directeur, Saïd DIFLE. Il est aussi question que Stéphane VIEBAN, directeur général d'Alliance Forêt Bois, prenne sa retraite. Il occupait une place importante dans le paysage forestier de Nouvelle-Aquitaine. Et n'hésitait pas à manifester son mécontentement lorsque les conditions l'exigeaient, comme par exemple lors du Comité Paritaire Forestiers Chasseurs où il dénonçait l'insuffisance des résultats dans le retour de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Propos que nous avons confirmés...

Pour être efficace, le Syndicat entretient de nombreux contacts, que ce soit avec les Administrations, en particulier à l'occasion des nombreuses Commissions, mais aussi avec le CNPF (d'autant que je suis le vice-président du CNPF Nouvelle-Aquitaine), avec les Experts, les GFP (*7), les Coopératives et les ETF (*8), ces dernières traversant une période particulièrement difficile (Cf. Enquête FIBOIS sur les incivilités) et la Filière.

<https://fibois-na.fr/wp-content/uploads/2021/05/Formulaire-Declaration-incivilites.pdf>

Un mot sur la conjoncture internationale d'abord, qui depuis quelques mois n'est guère enthousiasmante. Et à l'heure où j'écris ces lignes, nul ne sait comment nous allons sortir du problème de Moyen Orient et du conflit Irano-Israélien ...

Sur le plan national, les ministres passent, mais le dernier remaniement n'a pas permis de ramener la forêt dans le giron du MASA (*4). Nous restons au MTE (*5), c'est-à-dire une structure plus

orientée sur l'environnemental, le social et la biodiversité, l'économie forestière restant le parent pauvre. Et pourtant...

Notre ministre est Monique BARBUT.

Lors de la discussion de la Loi de Finances, plusieurs propositions ont été repoussées. En particulier la modification du dispositif MONICHON. Les mesures comme le DEFI (*6) TRAVAUX, le DEFI ACQUISITION, et le DEFI ASSURANCES sont maintenus. Gros travail de lobbying de la Fédération.

D'autre part, certains dispositifs de mise en valeur des forêts ont pris fin (France Relance, France 2030) ; le relais est pris par France NATION VERTE.

Par contre pour les popuiculteurs "Merci Le Peuplier " s'est éteint le 31/12/2025. Il est maintenant réservé aux exploitants.

Lors de la dernière AG de la Fédération Fransylva, bien que nous ayons voté contre, des augmentations de cotisations ont été décidées ; nous regrettons cette décision, même s'il y a toujours de bonnes raisons pour faire passer la pilule et tondre les moutons. C'est certain, Paris fait un important travail auprès des politiques et des administrations. En contrepartie de quoi nous leur reversons 50% du montant perçu au titre des cotisations (près de 32 000€ en 2026).

Et nous voudrions bien que certaines actions ne soient plus reléguées au second plan, ceci pour satisfaire des dépenses de communication qui ne sont pas toujours un franc succès (qui a compris d'emblée où voulait en venir le spot publicitaire « La Forêt Envoie du Bois » ?)

<https://franceboisforet.fr/nos-forets-envoient-du-bois/>



De notre côté, pour 2026, nous avons décidé une augmentation de la cotisation de base, qui n'avait pas évolué depuis plusieurs années. Notre CA souhaite qu'elle reste stable pendant quelques temps. D'aucuns pourront trouver cela exagéré, aussi je rappelle que nous sommes à 40€ et à 30 centimes par hectare, avec des adaptations en fonction des superficies, quand pour comparaison, dans l'Ouest, ils sont à 59€ de base, et 1,50€ l'hectare, dès le 1^o ha.

Quelques mots sur les nouveaux critères de PEFC : ils ne simplifient pas la gestion forestière et ne font qu'augmenter les mille feuilles de la complexité administrative...

Je n'évoquerai que brièvement le projet COMFOR, qui consiste à rechercher des parcelles "dépérissantes" pour suivre leur libre évolution, un sujet qui fait maintenant aussi partie des DGD (*10), et qui a donné lieu à des débats parfois enflammés.

A titre personnel, l'année 2025 a été un peu compliquée en raison de quelques difficultés de déambulation avec un os de hanche un peu vieillissant. Par nécessité (et à mon grand regret), j'ai donc diminué les déplacements en forêt pour conserver avant tout une présence dans les réunions administratives et les commissions importantes.

J'ai néanmoins participé au Colloque FORET Société organisé à Soyaux le 4 novembre, où le CNPF accueillait Hervé Le Bouler et Alexis Ducouso, 2 forestiers écologues scientifiques qui nous ont fait profiter de leur vision de leur expérience et de leurs travaux, loin des tribulations d'un certain militantisme. Dominique de Castelbajac a décidé d'inviter de nouveau Hervé Le Bouler pour animer une de ses réunions. J'ai aussi souhaité, suite à ses conseils et à la lecture de "LA FORET DU FUTUR",

que nos administrateurs bénéficient d'un peu de formation. Ils reçoivent bien sûr Forêts de France, la revue de la Fédération, comme d'ailleurs presque la moitié de nos adhérents.

A Paris cette année, c'est Patrick MINOT qui a représenté Poitou-Charentes au SIA (*11), 2 jours de salon de suite vu l'empêchement de Jean Deniau, retenu pour de tristes raisons familiales. Une journée, c'est déjà fatigant, 2 jours c'est épuisant même si la Ministre Monique BARBUT (MTE) est venue porter la bonne parole. Dommage que son communiqué de presse ne reprît pas les termes de son intervention !!!

J'étais présent à Arcachon 3 jours pour les Journées Techniques du CNPF. C'est toujours une réunion très réussie avec une participation massive du personnel du CNPF. Je suis au Bureau du SUF Carbone (*12) du CNPF, qui organise ses réunions en visioconférence.

J'ai également assisté à l'AG du CETEF de Charente, magnifiquement organisé sur le site des Etangs de Massignac. Inoubliable et dépaysant.

Merci à Jean DENIAU, Pierre LANDRE et Patrick MINOT de nous avoir représenté à la réunion de Présidents à Paris, début mars 2026.

Je reviens sur le soutien de l'Etat à nos Forêts. Nous sommes donc passés à France NATION VERTE avec l'optique de planter 1 milliard d'arbres à l'horizon 2030. Mais à côté de ses déclarations et des prévisions, il y a des faits qui ne trompent pas. Au FEADER, maintenant géré par la Région, les budgets attribués aux peuplements sont loin d'être utilisés, et les crédits FEADER N-A sont passés de 4,150 Millions à 1,250 Millions d'euros. Et cerise sur le gâteau, une annonce indique que les fonds iront plutôt aux actions environnementales et de biodiversité...

Malgré cela, et parce qu'il existe encore des opportunités d'aides aux peuplements, il faut espérer que nos propriétaires saisiront les possibilités offertes, d'autant que les dispositifs DEFI sont prorogés.

Un mot sur les "parcs de chasse" qui devraient normalement se mettre en accord avec la nouvelle législation (Loi Chasse 2023) ; chaque département s'organise, sachant que certains poursuivent leur mission avec plus de dynamisme que les autres. Nous regrettons en effet un activisme trop marqué ce qui, dans certains secteurs pourrait nuire à la sécurité, en particulier routière...

Puisque nous sommes dans le chapitre "cynégétique", quelques précisions sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Sujet particulièrement sensible, voire passionnel, et pour lequel je suis personnellement plus impliqué en Vienne. Il est indispensable que tous les administrateurs soient engagés auprès de leur Fédération, de leur DDT et de la CDCFS (*9). Chacun des 4 départements de Poitou-Charentes tient les autres informés des actions qu'il entreprend ; à ce titre j'ai personnellement informé mes Vice-présidents du courrier adressé en Vienne à la Fédération des Chasseurs et à la DDT.

En tous cas, et contrairement à certaines réparties, nous ne pourrions espérer une amélioration en continuant d'avaliser des plans de chasse qui ne sont réalisés qu'à 70 ou 80% des attributions.

Comme chacun le sait, nous n'avons pas que des amis. L'Association Canopée, comme son nom l'indique pourrait être au 'hit-parade'. Dernière nouveauté : elle met en place un outil de géolocalisation des "coupes rases" par moyen satellitaire. Nous n'avons donc pas fini d'en entendre parler. Pour information, l'IGN (*13) souhaite aussi développer cet outil.

Il faut aussi savoir que, dans la mesure de nos moyens, nous aidons certaines associations à mettre en place des actions locales dans l'intérêt de nos forêts. Pour exemple : Association des Forêts du Sud Charente – achat du livre 'la forêt du futur / Martial HOMMEAU pour des rencontres scolaires – publications du CNPF / Patrice Jolly : Lycée professionnel Georges Desclaude (Saintes) / Jean Gabriel de la PORTE DUTHEIL, Patrick MINOT, "la ferme s'invite" en association avec la Propriété Privée Rurale de la Vienne / Lieutenants de l'ouvetterie de la Vienne.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Syndicat est très impliqué dans la défense des propriétaires forestiers, par le biais de son assurance Responsabilité Civile et Protection Juridique.

Je ne voudrais pas terminer sans citer l'initiative de Jean DENIAU de nous permettre l'acquisition d'un extincteur de marque française à un prix défiant toute concurrence pour ce produit de qualité, une action reprise par la Fédération Fransylva.

Vous allez bientôt découvrir le bilan financier de votre Syndicat. Malgré une perte d'une vingtaine d'adhérents (décès, restructuration, vente du bien), il reste équilibré. Mais c'est aussi pour nous l'occasion de rappeler qu'il ne faut jamais oublier de faire adhérer de nouveaux propriétaires. Nous avons tous un rôle à jouer.

J'arrive à la fin de mon propos. Le Syndicat, c'est une réunion de bonnes volontés bénévoles. Comme je l'ai évoqué, en Charente Maritime, un administrateur nous a quitté ; nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Annick JACAUD ; comme je l'ai déjà indiqué elle se présentera à vos suffrages lors du renouvellement des Administrateurs. Je la remercie pour son engagement ; et j'espère que notre représentation féminine pourra encore s'étoffer, ce qui serait normal puisque les dames représentent 40% de l'effectif des propriétaires forestiers qui adhèrent au syndicat.

Après ce bref exposé, bien sûr, toute notre équipe reste à votre disposition si vous avez des questions, des interrogations, mais aussi des suggestions pour nous améliorer, et in fine, mieux vous aider.

Le mot de la fin c'est de vous dire que les plus belles histoires doivent un jour prendre fin. J'aurai donc à cœur de me retirer et de laisser la place à de jeunes talents. Et ce sera à l'ordre du jour de notre prochain CA.

Le Président, Patrick MERCIER

*1 PDPFCI : plan départemental des Forêts contre l'incendie

2 OLD : OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSAILLEMENT

*3 GF : Groupement Forestier

*4 MASA : Ministère de l'Agriculture et Sécurité de l'Approvisionnement

*5 MTE : Ministère de la Transition Ecologique

*6 DEFI : Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement

*7 GFP : Gestionnaire Forestier Professionnel

*8 ETF : Entreprise de travaux Forestiers

*9 CDCFS : Commission de la Chasse et la Faune Sauvage

*10 DGD : Document de Gestion Durable

*11 SIA : Salon International de l'Agriculture

*12 SUF : Carbone : Service d'Utilité Forestière Carbone

*13 IGN : Institut Géographique National